

Communiqué de presse

EMBARGO : 9 JANVIER 2018 À 13H00

« EN NOUVELLE-AQUITAINE, LES BANLIEUES ET LES COURONNES DES AIRES URBAINES BÉNÉFICIENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA RÉGION »

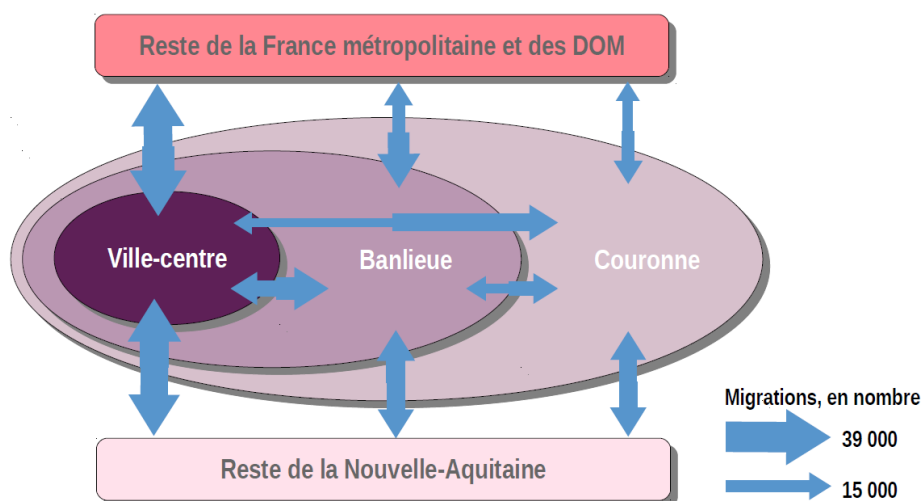
En 2013, urbains, périurbains ou plus éloignés des villes, tous les types d'espace de Nouvelle-Aquitaine gagnent des habitants au jeu des migrations avec les autres régions.

Les déménagements internes à la région bénéficient d'abord aux banlieues et couronnes de ses grandes aires urbaines, et se font surtout au détriment des villes-centres. Ces dernières constituent un pivot dans les migrations, un territoire préférentiel des échanges à l'arrivée comme au départ.

Ces villes-centres sont attractives pour les étudiants alors que, toutes catégories socioprofessionnelles confondues, les jeunes ménages les quittent, privilégiant les banlieues et les couronnes. Les communes isolées et les pôles des petites et moyennes aires urbaines bénéficient de l'installation des retraités.

Les villes-centres, pivot des migrations résidentielles

Cumul des migrations de l'ensemble des 25 grandes aires urbaines de Nouvelle-Aquitaine



Lecture : en 2013, 39 400 personnes arrivent dans l'ensemble des 25 villes-centres des GAU régionales depuis le reste de la France et 36 400 font le chemin inverse. En outre, 28 000 personnes déménagent d'une ville-centre à sa propre banlieue pendant que 18 000 font le chemin inverse.

Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

Retrouvez tous les résultats de l'étude réalisée en partenariat par l'Insee et la Dreal Nouvelle-Aquitaine dans :

- Insee Analyses n°50 « En Nouvelle-Aquitaine, les banlieues et les couronnes des aires urbaines bénéficient de l'attractivité de la région »

Ce document sera consultable et téléchargeable gratuitement sur les sites Internet www.insee.fr et <http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr> à partir du 9 janvier 2018 à 13h00.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture Nouvelle-Aquitaine : Sophie Billa/Agathe Nougé - ☎ 05 56 90 60 18 - 05 56 90 62 08 - pref-communication@nouvelle-aquitaine.gouv.fr

Insee Nouvelle-Aquitaine : Violette Filipowski - ☎ 05 57 95 03 89 - 06 73 64 22 91 - medias-aquitaine@insee.fr